

ASSOCIATION MEDICO-CHIRURGICALE DU DISTRICT DE JOLIETTE. 16

Séance du 11 Juin 1906.

Présidence M. J. J. SHEPPERS.

Présents: MM. J. J. Bernard, G. Desrosiers, S. Martineau, A. Bonin, L. F. Beauchamp, J. A. Magnan, J. E. Paquin, J. A. Paquet, J. Poirier, Téléphore Morin, Joseph Lippé, H. Marion, J. P. Laporte, V. P. Lavallée, J. A. Barolet, Adhémar Magnan, Albert Laurendeau, A. Désy, S. Martineau, E.E.M.

MM. les Drs. J. A. Paquet, de Ste-Elizabeth; Téléphore Morin, St-Lin, et V. P. Lavallée, de St-Félix de Valois, sont admis membres de l'Association.

La commission, *Re charlatans*, fait rapport:

Qu'une action judiciaire a été intentée contre un charlatan nommé Dupuis, de Joliette, et que cette action est rapportable aujourd'hui.

De plus, la commission croit pouvoir recommander trois autres poursuites judiciaires, dont l'une contre un nommé Joseph Farley, de St-Gabriel de Brandon et les deux autres contre le récidiviste Mirault.

L'Association approuve cette décision de la commission *Re charlatans*.

Le secrétaire présente à l'association une brochure contenant les divers rapports des questions soumises à l'étude, au "Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine," tenu à Paris durant les derniers jours de mai 1906.

Le secrétaire donne communication des résolutions adoptées par les sociétés médicales de Beauce, de Chicoutimi, et Lac St-Jean, au sujet des examens pour compagnies d'assurance et sociétés de secours mutuels.

M. le secrétaire déclare qu'il est heureux de constater que actuellement neuf associations dans la province concourent dans le mouvement inauguré par notre société. Il dit aussi qu'il se propose de porter cette question devant le prochain Congrès des Médecins de Langue Française, à Trois-Rivières, ainsi qu'à la réunion du Bureau des Gouverneurs au 4 juillet prochain.

M. le Dr Bernard dit que un nommé Simpson, prétendant représenter toutes les compagnies d'assurance sur la vie est venu le rencontrer à Joliette, et lui offrir \$4.00 chaque examen, à la con-